

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 19/06/2024.  
Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, MARTINS Emmanuel, GRIMAL Alexandre.

Étaient absents: MAUGRION Sophie

Avaient donné pouvoir: COSTES-ROBLES Christelle à BAHUT Cécile, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, BUSCATO Thierry à MARTINS Emmanuel.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 25  
Votants : 28  
Pour : 28  
Contre :  
Abstention :

### **OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-110 – DENOMINATION DE LA PLACE DE LA RESISTANCE**

Alors que la France célèbre le 80ème anniversaire de la Libération, la commune de Saint-Jory souhaite rendre hommage à deux de ses habitants, morts pour notre Liberté.

De la guerre, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

M. BRUGÈRE propose d'apposer les noms de "François ALBOR" et "Marius-Henri CAMBUS", à la "Place de la Résistance".

À partir de 1940, la France collabore avec l'envahisseur. Le pays va vivre de très sombres années sous le sceau du nazisme. Les traques s'organisent, la répression fait rage et la délation devient monnaie courante, pour des questions de conviction religieuse, d'orientation sexuelle ou d'appartenance politique.

La commune de Saint-Jory n'est pas épargnée. Le 17 juin 1941, une descente de police procédera à l'arrestation de huit personnes suspectées d'être communistes. Cheminots pour la plupart, François ALBOR et Marius-Henri CAMBUS sont arrêtés, mais aussi Jean GELIS le garde champêtre du village. Après enquêtes, interrogatoires, perquisitions et procès, six d'entre eux s'en sortiront avec des peines plus ou moins fortes.

François ALBOR travaillait sur les voies et habitait Saint-Jory, Marius-Henri CAMBUS était garde barrière aux Trois-Ponts. Tous deux seront sévèrement punis.

On les retrouve à la centrale d'Eysses, à Villeneuve sur Lot, qui est une prison Française où sont internés les indésirables politiques. S'y côtoient des communistes, des gaullistes ou espagnols antifranquistes. La vie est dure, très dure, comme on peut l'imaginer en ce genre d'endroit, mais les gens échangent, s'entraident, se cultivent. On y est créatifs et solidaires si bien que, dans une ambiance particulièrement fraternelle, la résistance s'organise. Avec une intelligence et une combativité au-dessus de tout éloge, les prisonniers se soulèvent et iront jusqu'à séquestrer le directeur de l'établissement en février 1944. Les

représailles sont terribles, on fusille 12 meneurs sur place et on livre aux Allemands 1200 détenus, dont Marius-Henri CAMBUS. Le 30 mai 1944, entassés dans des wagons à bestiaux, c'est le début d'un périple vers Dachau dans des conditions plus qu'inhumaines. Les déportés sont rassemblés au camp de Compiègne d'où ils partiront, dans les mêmes conditions, le 18 juin. Ils arrivent le 20 juin à Dachau. Là, Marius-Henri CAMBUS sera affecté dans un « kommando », puis, après un calvaire de plusieurs mois où il souffrira de la faim, des coups, du froid, harassé il s'éteindra le 1er mars 1945. Il avait 49 ans.

Suite au soulèvement à la centrale d'Eysses, François ALBOR ne sera, lui, pas déplacé. Libéré par le Maquis en juillet 1944, il rejoint le groupe de FFI Dollé et prend part aux combats de la libération d'Agen. Dans la nuit du 16 au 17 août 1944, la compagnie DOLLÉ fait mouvement vers le pont sur le canal, au lieu-dit Moulin du Noble à Saint-Jean de Thurac, et à 5h du matin, détruit la voie ferrée. La seconde partie de la mission consiste à interdire la circulation sur la route nationale. Deux platanes sont choisis pour être plastiqués lors du passage d'un convoi ennemi. A 8h du matin deux camions allemands se présentent. Les platanes sautent mais ne stoppent pas la progression des véhicules allemands. Les maquisards poursuivent le convoi. Ce dernier est repéré derrière le canal à la hauteur d'un pont. La position est imprenable. Le Capitaine DOLLÉ décide de l'attaquer à revers. Pour ce faire il donne l'ordre à sa compagnie de se replier. Arrivée vers 10h du matin au niveau du pont du Moulin du Noble, elle est reçue par le feu de l'enfer de miliciens embusqués. Sept maquisards y seront mortellement blessés et achevés à coups de crosse dont François ALBOR. Il avait 33 ans.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la dénomination « Place de la Résistance Albor-Cambus »

**AUTORISE** à procéder aux décisions, actes et achats pour concrétiser la dénomination de la place.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 10 JUL. 2024

  
Le Maire, Victor DENOUVION



  
Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS